



INSECTICIDE ANTI FRELONS-GUÊPES

A02120 - 750 ML

Permet d'éliminer efficacement les guêpes et frelons.

- Action foudroyante
- Diffuseur surpuissant
- Efficace contre le frelon d'Asie



● Application :

Insecticide foudroyant longue portée contre les insectes paralyse immédiatement de l'insecte, suivie de sa destruction.

Destruction de nids d'insectes potentiellement dangereux.

EFFICACE CONTRE LE FRELON D'ASIE (efficacité testée par un laboratoire extérieur) mortalité totale du frelon d'Asie en moins de 5 secondes.

Grâce à son diffuseur surpuissant, il permet une pulvérisation importante jusqu'à 4 mètres évitant ainsi tout contact avec l'essaim.

● Mode d'emploi :

Pulvériser par brèves pressions d'1 à 2 secondes sur l'insecte en évitant de se mettre face au vent.

Renouveler dès réapparition d'insectes.

Pour détruire un essaim, vider totalement l'aérosol de son contenu en diffusant le plus près possible, le soir de préférence lorsque les insectes sont au nid.

● Lieux d'utilisation :

- Entreprises de propreté
- Collectivités
- Professionnels de la désinsectisation
- Hôtellerie, campings
- Centres de loisirs

● Conditionnement :

Boîtier fer blanc diamètre: 65 mm / Hauteur: 300 mm.

Unité de vente : Carton de 12 unités

Palettisation : 720 unités / 60 cartons

● Legislation :

USAGE GRAND PUBLIC ET PROFESSIONNELS

TP18. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et pour l'environnement. Utiliser les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Consultez la fiche de données de sécurité (FDS), disponible sur simple demande. Nos fiches techniques ont été réalisées dans l'état actuel de nos connaissances certains éléments sont susceptibles d'être modifiés. Photo non contractuelle. 01/06/2026 Indice 1